

Informations sur les mesures sanitaires - COVID 19



Dans le contexte sanitaire actuel en Ile-de-France, l'université est amenée à adapter l'organisation de la rentrée et de ses activités scientifiques.

Date(s)

du 1 septembre 2020 au 30 octobre 2020

Dans le contexte sanitaire actuel, les mesures suivantes sont mises en œuvre pour assurer la protection des personnels et usagers de l'Université Paris Nanterre. Les mesures sanitaires sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire nationale et des décisions gouvernementales. En cas de changement, des adaptations seront nécessaires. Dans cette période d'épidémie, la prévention passe nécessairement par la combinaison des mesures collectives de protection et l'implication de chacun-e dans leur observation.

Sont rappelées ici les mesures concernant les activités de recherche

Mesures sanitaires applicables à tou.tes

- Port du masque obligatoire dans TOUS les espaces INTÉRIEURS et EXTÉRIEURS
- Respect de la distanciation physique d'1 mètre
- Respect des sens de circulation mis en place pour éviter les croisements
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à chaque entrée de bâtiment et au RDC devant les ascenseurs, et dans les étages
- En cas de contact ou de Covid déclaré, les étudiant.e.s et personnels doivent obligatoirement informer veille-sanitaire@liste.parisnanterre.fr

Il est demandé d'aérer régulièrement les locaux **15 minutes les 3 heures**

Espaces de convivialité

Les différentes salles de convivialité affichent leur capacité en période d'épidémie. Les prises de repas en horaire décalé sont privilégiées. Des sens de circulation si nécessaires sont matérialisés et les mobiliers sont agencés pour favoriser la distance physique.

Organisation des manifestations scientifiques (colloques, séminaire...)

Les manifestations de plus de 50 participants (intervenants compris) sont soumises à validation de la présidence sur presidence@liste.parisnanterre.fr.

Pour chaque manifestation, les organisateurs de colloques et séminaires devront indiquer à la DRED (Lucyna Gomez-Echeverri lucyna.gomezzecheverri@parisnanterre.fr) et aux participants les moyens et les consignes en vigueur mis en place pour respecter les règles sanitaires.

Organisation des soutenances de thèses et HDR

L'organisation des soutenances de thèses et HDR est maintenue en présentiel avec un nombre maximal de public de 15 personnes portant le masque et sans organisation de moment convivial à l'issue.

Mis à jour le 09 novembre 2020



Recommandations sanitaires

commandations
sanitaires

► Informations détaillées

personnels de l'université

Informations
sur la rentrée

[Personnels administratifs et enseignant.e.s chercheur.s : mesures sanitaires - rentrée](#)
date du 18 septembre 2020

<https://idhes.parisnanterre.fr/actualites/mesures-sanitaires-covid-19/informations-sur-les-mesures-sanitaires-covid-19>